NOTES
DE L'IFRI

DÉCEMBRE
2024

La diplomatie des otages de Téhéran

Le cas des Européens détenus en Iran

Programme
Turquie et
Moyen-Orient

Clément THERME

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du 16 novembre 2022. Elle n'est soumise à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale.

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

ISBN : 979-10-373-0962-4

© Tous droits réservés, Ifri, 2024

Couverture : Londres, Royaume-Uni, 5 novembre 2021 : Richard Ratcliffe le 13e jour de sa grève de la faim devant le ministère des Affaires étrangères britannique pour obtenir le retour d'Iran de sa femme Nazanin Zaghari-Ratcliffe © Dominic Dudley/Shutterstock.com

Comment citer cette publication :

Clément Therme, « La diplomatie des otages de Téhéran. Le cas des Européens détenus en Iran », *Notes de l'Ifri*, Ifri, décembre 2024.

Ifri

27 rue de la Procession 75740 Paris Cedex 15 – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00 – Fax : +33 (0)1 40 61 60 60

E-mail : accueil@ifri.org

Site internet : Ifri.org

Auteur

Clément Therme est chercheur associé au Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC) à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et au Centre de recherches interdisciplinaires en sciences humaines et sociales (CRISES) de l'université Paul Valéry de Montpellier, *non-resident fellow* à l'Institut international d'études iraniennes (Rasanah). Il contribue régulièrement aux publications de l'Ifri. Son prochain ouvrage, *Les Idées reçues sur l'Iran* paraîtra aux éditions du Cavalier Bleu en 2025).

Résumé

La diplomatie des otages de la République islamique d'Iran désigne une stratégie politique et diplomatique dans laquelle Téhéran utilise la détention de citoyens occidentaux, de binationaux ou de citoyens iraniens résidant en Europe, en Australie ou aux États-Unis comme levier dans les négociations diplomatiques. Cette pratique vise à exercer une pression pour obtenir des concessions politiques, économiques ou diplomatiques dans le cadre de la stratégie de Téhéran dite de la réponse asymétrique. La diplomatie des otages reste un outil controversé mais efficace du point de vue de la République islamique d'Iran dans un contexte de sanctions économiques et d'isolement diplomatique.

Les efforts européens pour dissuader cette pratique, comme les sanctions ciblées contre les responsables iraniens impliqués, n'ont pas permis d'avancées significatives depuis les années 2000. Ce phénomène illustre les tensions entre les exigences de souveraineté nationale revendiquées par Téhéran et les normes internationales sur les droits humains et la diplomatie.

La diplomatie des otages est largement critiquée par les organisations de défense des droits humains et les gouvernements occidentaux. Dans le cas des otages européens, cette pratique aggrave les tensions entre l'Iran et les pays concernés, rendant les négociations plus complexes. Vue d'Europe, la République islamique restera perçue comme un acteur diplomatique peu fiable tant que durera cette pratique.

Abstract

The so-called hostage diplomacy of the Islamic Republic of Iran refers to a political and diplomatic strategy in which Tehran uses the detention of Western nationals, dual citizens, or Iranian citizens residing in Europe, Australia, or the United States as leverage in diplomatic negotiations. This practice aims to exert pressure to secure political, economic, or diplomatic concessions as part of Tehran's asymmetric response strategy. Hostage diplomacy remains a controversial yet effective tool from the perspective of the Islamic Republic of Iran, given its context of economic sanctions and diplomatic isolation.

European efforts to deter this practice, such as targeted sanctions against Iranian officials involved, have failed to achieve significant progress since the 2000s. This phenomenon highlights the tensions between Tehran's claims of national sovereignty and international norms on human rights and diplomacy.

Hostage diplomacy is widely criticized by human rights organizations and Western governments. In the case of European hostages, this practice exacerbates tensions between Iran and the countries involved, complicating negotiations. From Europe's perspective, the Islamic Republic will continue to be seen as an unreliable diplomatic actor as long as this practice persists.

Sommaire

INTRODUCTION 5

LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE À TRAVERS LES PRISES D'OTAGES 7

Des motifs d'arrestation évolutifs 7

Les objectifs diplomatiques de la prise d'otages 8

Une guerre informationnelle 10

Les résultats des prises d'otages 11

LE CAS DES DÉTENTIONS ARBITRAIRES DE RESSORTISSANTS EUROPÉENS, RÉSULTAT DE LA MONTÉE DES TENSIONS AVEC L'IRAN ... 12

Montée des tensions et des arrestations 12

Des pions dans les luttes internes de pouvoir en Iran 13

Combien de ressortissants européens sont détenus en Iran ? 13

Effets diplomatiques indirects de ces détentions 14

LES STRATÉGIES DE LIBÉRATION DES OTAGES 15

Les effets de la discrétion 15

L'attention portée au sort des otages français 16

Les échanges otages contre prisonniers 17

La question des gains financiers 20

CONCLUSION : RÉPONDRE AUX DÉFIS DE LA DIPLOMATIE DES OTAGES 22

Introduction

La pratique de la prise d'otages par la République islamique d'Iran constitue l'un des fondements de sa politique étrangère depuis 1979. Lorsque le 4 novembre de cette année-là plusieurs centaines d'étudiants révolutionnaires s'emparent des locaux de l'ambassade américaine à Téhéran, prenant en otage une cinquantaine de diplomates qu'ils séquestreront pendant 444 jours, l'opération ne sanctionne pas seulement la dégradation des relations diplomatiques bilatérales entre Washington et Téhéran[1] : la violation des locaux de l'ambassade et la prise en otage de son personnel marquent pour le nouveau régime iranien une double transgression volontaire des normes du droit international[2]. Depuis les premiers jours de la Révolution islamique, la prise d'otages est ainsi devenue une composante essentielle de la stratégie asymétrique iranienne face à l'Occident[3].

L'affaire des otages américains de 1979 marque historiquement le début d'une évolution très complexe du rapport avec les individus étrangers définis comme ennemis. Dès les premières années de la Révolution islamique, les tensions entre l'Iran et les pays occidentaux entraînent une quasi-fermeture du territoire iranien pour les détenteurs de passeports américains et européens. Les difficultés d'accès à l'Iran pour les journalistes européens, aggravées par la guerre Iran-Irak (1980-1988)[4], diminuent ensuite progressivement au cours des années 1990. Mais si plusieurs milliers de citoyens européens ont effectivement été, chaque année, autorisés à résider en Iran entre les années 1990 et le retrait des États-Unis de l'accord sur le nucléaire en 2018, la sécurité des ressortissants occidentaux y est restée un enjeu sensible y compris dans les phases de rapprochement diplomatique[5]. Depuis 2010, au moins 66 citoyens de nationalité étrangère ou ayant la double nationalité ont été détenus par les autorités iraniennes[6]. Ces derniers sont généralement utilisés comme des variables d'ajustement dans les tensions entre Téhéran et ses adversaires occidentaux. Avant 2018, les États européens étaient perçus par les autorités iraniennes comme des partenaires

1. Les révolutionnaires iraniens exigent l'extradition du Shah présent sur le territoire américain pour des soins médicaux en échange de la libération des otages. Lire P. Pahlavi et C. Pahlavi, *Le Marécage des ayatollahs*, Paris, Perrin, 2015, p. 519-521.
2. Résumé de l'affaire sur le site de la Cour internationale de justice : « Personnel diplomatique et consulaire des États-Unis à Téhéran (États-Unis d'Amérique c. Iran) », disponible sur : www.icj-cij.org.
3. M. Eisenstadt, « Iran's Gray Zone Strategy Cornerstone of its Asymmetric Way of War », *PRISM* 9, n° 2, 2021, p. 85, disponible sur : https://ndupress.ndu.edu.
4. Récit de l'ancien correspondant de *Libération* en Iran : M. Kravetz, *Irano Nox*, Paris, Grasset, 1982.
5. Voir le cas de Syamak Namazi : « Exclusive: American Held for 8 Years in Notorious Iranian Prison Tells of Ordeal », CNN, 23 septembre 2024, disponible sur : https://edition.cnn.com.
6. « Call for a European Strategy to Counter Hostage Diplomacy », Parlement européen, 2023, disponible sur : www.europarl.europa.eu.

potentiels notamment sur le plan économique. L'organisation non gouvernementale (ONG) Human Rights Watch a cependant a identifié 14 personnalités ayant la double nationalité ou détentrices de passeports étrangers, arrêtées par l'Organisation des renseignements du Corps des Gardiens de la révolution islamique[7] entre 2014 et 2018, période pourtant marquée par un rapprochement entre Bruxelles et Téhéran[8].

Peut-on parler d'un modèle spécifique à la République islamique, qui ferait de la détention de ressortissants un levier dans ses tractations diplomatiques avec les États de l'Union européenne (UE) ? La question est d'autant plus actuelle que l'on évoque une « iranisation » des modes opératoires russes depuis le début de la guerre d'Ukraine[9]. Moscou pratique la diplomatie des otages, comme en témoigne l'exemple du ressortissant français Laurent Vinatier, prisonnier en Russie depuis le 6 juin 2024[10]. La Chine utilise aussi cet outil diplomatique dans ses relations avec les États-Unis[11]. Ces grandes puissances non occidentales accompagnent, à travers la détention de citoyens occidentaux, les choix diplomatiques de leurs pays respectifs, notamment en représailles aux sanctions économiques unilatérales qui leur sont infligées. Les motivations de la République islamique intègrent aussi l'élément des sanctions ; cependant, la doctrine diplomatique de Téhéran accorde une place particulière aux otages dans le cadre de sa stratégie de réponse asymétrique aux puissances occidentales. L'intensification de la diplomatie des otages fait donc partie de la grande stratégie de réponse asymétrique de la République islamique au même titre que les programmes de drones et de missiles, le soutien aux auxiliaires extérieurs de « l'axe de la résistance », le programme cyber ou la stratégie maritime. On soulignera ainsi l'accélération des prises d'otages de citoyens européens après le retrait américain de l'accord sur le nucléaire au mois de mai 2018[12], même si cette pratique est couverte par un déni officiel, Téhéran protestant constamment de l'indépendance du pouvoir judiciaire iranien.

7. Présentation, en persan, de cette organisation de renseignement qui émerge en 2009 : https://spreadingjustice.org.
8. « Iran: Targeting of Dual Citizens, Foreigners », Human Rights Watch, septembre 2018, disponible sur : www.hrw.org.
9. « Russia's Future: A Giant Iran of Eurasia », *The Financial Times*, 14 juillet 2022, disponible sur : www.ft.com.
10. N. Vorobyov, « Russian "Hostage Diplomacy" Pays Off: Decoding a Wartime Prisoner Exchange », *Al-Jazeera*, 2 août 2024 ; « Condamnation de Laurent Vinatier par les autorités russes », Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 14 octobre 2024.
11. S. Kennedy, « Beijing Suffers Major Loss from Its Hostage Diplomacy », CSIS, 29 septembre 2021, disponible sur : www.csis.org.
12. M. Motamedi, « Iran Foreign Ministry Denies US Hostage Swap Imminent », *Al-Jazeera*, 3 mai 2021, disponible sur : www.aljazeera.com.

Les objectifs poursuivis par la République islamique à travers les prises d'otages

Des motifs d'arrestation évolutifs

Il n'y a pas de profils types d'otages qui intéressent plus particulièrement la République islamique depuis 1979. Des diplomates, des touristes, des journalistes, des chercheurs, des travailleurs humanitaires ont, tour à tour, été la cible de l'appareil de sécurité iranien au cours des quarante-cinq dernières années. Les otages ont cependant une valeur fluctuante, qui dépend de leur nationalité d'origine et des tractations diplomatiques autour des contentieux qui émergent entre les États européens et la République islamique. Le statut d'étranger, de binational ou de résident permanent, détenteur de la *green card*, joue également. Il semble par ailleurs que, dans le contexte du mouvement « Femme, Vie, Liberté », les touristes hommes soient plus particulièrement visés : seule une touriste femme italienne, Alessia Piperno, a été prise en otage pendant cette période.

Cet arbitraire explique pourquoi les chancelleries occidentales mettent en garde leurs ressortissants en Iran[13]. Si les détenteurs de passeports européens, détenus en Iran, le sont tous arbitrairement, les motifs politiques (conflits d'autorités entre services de renseignement), économiques (avoirs gelés, confiscation de tankers) ou géopolitiques (volonté d'influer sur les choix politiques des États européens) évoqués ou sous-entendus pour justifier leurs incarcérations respectives sont divers et peuvent même évoluer au cours de leur détention[14].

En dépit des démentis officiels, il convient de souligner l'existence d'un schéma récurrent de la part de Téhéran : il s'agit généralement d'échanger des citoyens occidentaux ou binationaux contre une rançon ou des actifs financiers[15]. On peut cependant illustrer l'évolution des stratégies liées aux otages avec l'exemple de Nazanin Zaghari-Ratcliffe, journaliste britannique détenue 1 800 jours en Iran entre 2016 et 2022. Les raisons de sa détention, officiellement pour « complot visant à renverser le gouvernement iranien » ne sont pas très claires ; des rumeurs circulent régulièrement sur les réseaux

13. « Risques d'arrestation, de détention arbitraire et de jugement inéquitable », Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 22 avril 2024, disponible sur : www.diplomatie.gouv.fr.
14. A. F. Hivert, « Diplomatie des otages : l'Iran fait pression sur la Suède », *Le Monde*, 20 février 2024, disponible sur : www.lemonde.fr.
15. « British-Iranian Academic Arrested in Iran Amid Tanker Row », *The Independent*, 14 août 2019, disponible sur : www.independent.co.uk.

sociaux en persan à propos d'un éventuel échange l'impliquant[16]. En 2019, l'ancien ministre des Affaires étrangères Javad Zarif affirme que le gouvernement britannique n'a pas proposé d'échanger le pétrolier Grace 1 contre la libération de Nazanin Zaghari-Ratcliffe – commentaire négatif qui apparaît alors comme un message indiquant la possibilité d'un échange entre les deux pays[17]. Néanmoins, les autorités britanniques ont affirmé à l'époque que les évolutions dans les conditions de détention de Nazanin ne sont pas liées à l'affaire du tanker saisi[18]. Finalement, l'otage irano-britannique sera libérée de manière concomitante[19] au paiement d'une dette de près de 430 millions de dollars en lien avec un contrat militaire portant sur la livraison de tanks datant d'avant la Révolution islamique de 1979[20]. Elle explique à propos de sa « valeur » pour l'appareil de sécurité iranien : « *I was simply an object with a constantly changing value*[21]. »

Les raisons à l'origine des arrestations sont donc diverses et évolutives : il peut s'agir de luttes politiques internes se traduisant par une surenchère entre les différents services de sécurité, d'une logique bureaucratique interne (la création de nouvelles organisations de renseignement[22] favorise mécaniquement une approche plus sécuritaire) ou de la volonté politique d'envoyer un message aux autorités du pays européen concerné.

Les objectifs diplomatiques de la prise d'otages

Les otages sont utilisés par le régime de Téhéran comme un levier stratégique pour obtenir des concessions géopolitiques de la part d'autres États : la détention de ressortissants étrangers, en particulier des binationaux, entre dans une stratégie délibérée pour influencer les relations avec les pays occidentaux.

Ces concessions recherchées peuvent inclure la levée ou l'assouplissement des sanctions économiques visant l'Iran. Un autre objectif poursuivi est l'organisation d'échanges de prisonniers pour faire libérer des Iraniens détenus à l'étranger, souvent pour des violations des sanctions, violations de droits humains, organisation d'opérations clandestines sur le territoire européen ou autres accusations d'espionnage. Il s'agit aussi

16. « Zarif Talks about Exchanging Detained Oil Tanker with Jailed Dual National », RFE/RL, 10 juillet 2019, disponible sur : https://en.radiofarda.com.
17. *Ibid.*
18. « Nazanin Zaghari-Ratcliffe "Chained to Bed" on Iranian Psychiatric Ward », BBC, 22 juillet 2019, disponible sur : www.bbc.com.
19. « Foreign Secretary Statement on Iran », 16 mars 2022, disponible sur : www.gov.uk.
20. D. Salisbury, « Nazanin Zaghari-Ratcliffe: Iranian Arms Dealing Continued in the UK even after Notorious Tank Deal Fell apart in 1979 », *The Conversation*, 22 mars 2022, disponible sur : https://theconversation.com.
21. N. Zaghari-Ratcliffe, « The Legacy of Evin Prison: Reflections on What I Learned about Prison in Iran », Church House, London, 11 novembre 2024, disponible sur : www.longfordtrust.org.
22. « What Is the Purpose of Forming the Judiciary Intelligence Organization? » (en persan), Didban Iran, 16 août 2023.

d'influencer les politiques étrangères des États européens pouvant jouer un rôle dans les négociations diplomatiques portant sur le programme nucléaire iranien ou sur la stratégie régionale de Téhéran. Ces aspects concernent plus particulièrement les ressortissants français, britanniques et, de plus en plus, ces derniers mois, les détenteurs de passeports allemands. Il convient de souligner que les prisonniers européens en Iran ont conscience de cette dimension instrumentale et se présentent, entre eux, en indiquant leur nationalité lorsqu'ils sont incarcérés dans les mêmes prisons[23].

L'Iran affiche aussi ce faisant sa résistance face aux pressions occidentales. La détention de ressortissants étrangers envoie un message clair : Téhéran impose ses propres règles et refuse de céder aux critiques ou ingérences extérieures. À travers les binationaux, le message cible aussi bien entendu la diaspora, en montrant que personne n'échappe à l'influence de Téhéran. Il s'agit de décourager les exilés iraniens de s'engager dans des activités militantes ou des campagnes contre le régime, en instillant la peur au sein de la population iranienne, dissuadant toute collaboration avec des entités étrangères perçues comme hostiles. Quoi qu'il en soit, l'Iran ne reconnaît pas la double nationalité et traite les binationaux exclusivement comme des citoyens iraniens. En les mettant sous les verrous, le régime revendique sa juridiction et son autorité sur tous les individus qu'il considère comme iraniens, quelles que soient leurs attaches étrangères, et rappelle que les Iraniens ayant acquis une autre nationalité ne peuvent pas compter sur la protection de leur second pays.

Cela signifie que si des binationaux sont arrêtés, le gouvernement iranien refuse d'accorder aux représentations diplomatiques étrangères un accès consulaire pour les visites en détention ou de garantir une présence diplomatique lors des procès[24]. Le Groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies[25] s'est déclaré préoccupé par ce qu'il considère comme un problème systémique de détention arbitraire en Iran, constituant une grave violation du droit international. Le respect des normes internationales des droits humains, telles que l'interdiction de la détention arbitraire, constitue une obligation impérative.

> « La privation de liberté ou du droit à la vie, ainsi que la torture et la disparition forcée, sont des actes qui engagent la responsabilité de tous les organes de l'État, des fonctionnaires, des agents, ainsi que de toutes les autres personnes physiques et morales[26]. »

23. Entretiens personnels avec d'anciens otages en Iran, Paris, octobre 2024.
24. P. Loft, « Dual Nationals Imprisoned in Iran », *Commons Library Research Briefing*, n° 8147, 22 septembre 2023, disponible sur : https://researchbriefings.files.parliament.uk.
25. Site officiel du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme : www.ohchr.org.
26. « Opinions Adopted by the Working Group on Arbitrary Detention at Its 91st Session – Opinion 27/2021 concerning Kamran Ghaderi (Islamic Republic of Iran) », 6-10 septembre 2021, disponible sur : https://digitallibrary.un.org.

Une guerre informationnelle

Un autre facteur expliquant cette diplomatie des otages s'inscrit dans la guerre informationnelle que livrent les autorités iraniennes aux puissances occidentales. Ainsi, les otages sont souvent présentés comme des « espions » ou des « agents » à la solde de puissances ennemies. Plus largement, la détention d'otages européens est un moyen pour les autorités de renforcer l'unité interne autour d'un discours anti-occidental.

Cette grille de lecture présentant des « agents étrangers » comme responsables de problèmes de gouvernance interne s'inscrit dans le complexe obsidional de la République islamique. En d'autres termes, les autorités instrumentalisent les pressions externes au service de la répression interne. Cette politique du bouc émissaire s'inscrit dans le cadre plus large de la promotion des théories du complot par les institutions de la République islamique depuis 1979[27].

Lors de l'émergence du mouvement « Femme, Vie, Liberté », au mois de septembre 2022, les médias officiels de la République islamique d'Iran ont affirmé que des puissances étrangères orchestraient des « émeutes » sur le territoire souverain de l'Iran[28]. Même des pays comme l'Allemagne, qui entretenaient toujours des relations économiques fortes avec Téhéran, sont devenus la cible de l'appareil de sécurité iranien, aux côtés de la France, de la Belgique, de la Suède, de l'Italie, de l'Autriche, de la Pologne, des Pays-Bas, du Danemark, de l'Espagne et du Royaume-Uni[29]. La prise de position explicite de la ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, à l'égard de la répression orchestrée par le régime, explique cette hostilité accrue contre Berlin[30]. La politique étrangère féministe de l'Allemagne, et le soutien personnel de la ministre au mouvement « Femme, Vie, Liberté », a été perçue au mieux par les autorités iraniennes comme une ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Iran, au pire comme une politique visant à un changement de régime. Le débat a été relancé en 2024 en Allemagne autour de la possible désignation des *pasdaran* comme organisation « terroriste » au niveau européen, sous la pression d'une diaspora iranienne en Allemagne de plus de 400 000 personnes et majoritairement favorable à un Iran séculier et démocratique.

L'arrestation de nationaux étrangers permet aussi parfois aux autorités iraniennes de justifier *a posteriori* des affirmations selon lesquelles des puissances occultes sont à la manœuvre pour organiser des « émeutes » en Iran. Le 30 septembre 2022, les médias officiels iraniens ont ainsi annoncé

27. H. E. Chehabi, « The Paranoid Style in Iranian Historiography » *in* Touraj Atabaki (dir.), *Iran in the 20th Century: Historiography and Political Culture*, New York, I. B. Tauris, 2009, p. 155-176.
28. « Components of Riots and Disturbances in 1401 » (en persan), *Mizan News Agency*, 15 novembre 2022.
29. « German FM Should Apologize for Her Country's Past Shameful Record: Iran », *Tehran Times*, 8 mars 2023, disponible sur : www.tehrantimes.com.
30. Compte officiel Twitter/X d'Annalena Baerbock, 18 février 2023 : https://twitter.com.

que « six à neuf ressortissants étrangers d'Allemagne, de Pologne, d'Italie, de France, des Pays-Bas, de Suède, etc. avaient été arrêtés sur les lieux des émeutes ou derrière les coulisses des conspirations[31] ». Les autorités n'ont pas précisé où ces Européens avaient été arrêtés, mais ont indiqué dix exemples de ce qu'elles considéraient comme une implication d'éléments étrangers et de groupes d'opposition basés à l'étranger dans les manifestations. Les personnes arrêtées venaient de Pologne, de Suède, d'Allemagne, d'Italie, de France et des Pays-Bas, selon le ministère iranien du Renseignement. D'après les médias officiels, lors de la surveillance des ambassades dont les agents étaient impliqués, même de manière mineure, ou présents lors des « troubles », les diplomates concernés (ambassades d'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni et de la Suède à Téhéran) avaient été dûment avertis[32]. Alors que les manifestations populaires s'intensifiaient, le ministère de l'Information de la République islamique a publié un communiqué accusant les « agents séditieux et destructeurs », y compris neuf ressortissants étrangers, d'être sur place ou impliqués en coulisse[33]. Un communiqué du 8 octobre 2022 précise que des ressortissants allemands, polonais, italiens, français, néerlandais et suédois avaient été arrêtés, accusant au passage les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Arabie saoudite « d'ingérence directe » et plusieurs ambassades européennes d'être impliquées dans les manifestations[34].

Les résultats des prises d'otages

Des compensations financières sont parfois la contrepartie de la libération des otages : paiement de rançons, dégel d'avoirs gelés, ou encore échange contre des prisonniers iraniens détenus en Occident pour des motifs économiques (contournement des sanctions) et/ou sécuritaires (ingérences, activités clandestines par exemple). Mais la diplomatie des otages peut également prendre une tournure plus tragique avec l'utilisation de charges juridiques impliquant la possibilité de la peine de mort, comme en témoigne l'exécution du binational irano-allemand Jamshid Sharmahd, qui avait passé quatre ans dans une prison iranienne pour des accusations de terrorisme.

31. « Statistics of Recent Arrests According to the Statement of the Ministry of Information », *Sharq*, 30 septembre 2022, disponible sur : www.sharghdaily.com.
32. *Ibid.*
33. « The Ministry of Information Claimed to Have Arrested "9 Foreign Nationals" on the "Stage or Behind the Scenes" of the Protests », Radio Farda, 30 septembre 2022, disponible sur : www.radiofarda.com.
34. *Ibid.*

Le cas des détentions arbitraires de ressortissants européens, résultat de la montée des tensions avec l'Iran

Montée des tensions et des arrestations

La posture de médiation de l'UE sur le dossier du nucléaire iranien est devenue inopérante depuis le retrait des États-Unis du *Joint Comprehensive Plan of Action* (JCPoA) en 2018. Après cette date, et plus encore depuis la mort de Mahsa Amini le 16 septembre 2022 et le début du mouvement « Femme, Vie, Liberté[35] », les relations entre l'Iran et l'Europe se sont beaucoup tendues[36]. Plusieurs facteurs ont contribué à l'exacerbation des tensions : l'escalade militaire israélo-iranienne au Moyen-Orient, la livraison de drones et, potentiellement, de missiles iraniens[37] à la Russie pour mener la guerre en Ukraine, et, enfin, le retour de la confrontation sur le dossier nucléaire[38].

Deux moments ont été décisifs dans l'escalade sécuritaire contre les ressortissants européens en Iran. En 2018, la décision prise par une large majorité des entreprises européennes d'interrompre ou de suspendre leurs activités sur le marché iranien, dans le sillage de la politique de pressions maximales de l'administration Trump, a été reçue par la République islamique comme une véritable « trahison » des engagements économiques de Bruxelles[39]. Puis, à la suite de l'élection d'Ebrahim Raïssi à la présidence en 2021, les dynamiques politiques internes et la situation de la sécurité intérieure sont devenues moins lisibles. Plusieurs facteurs expliquent depuis lors le caractère imprévisible des opérations conduites par l'appareil de sécurité : d'abord, la guerre de succession du Guide aujourd'hui âgé de

35. J. Afary et K. B. Anderson, « Woman, Life, Freedom: The Origins of the Uprising in Iran », *Dissent*, vol. 70, n° 1, hiver 2023, p. 82-98.
36. C. Adebahr, « Iran Is a Geopolitical Challenge for Europe », Carnegie Europe, 5 septembre 2023, disponible sur : https://carnegieeurope.eu.
37. M. Motamedi, « Iran Criticises EU Shipping Sanctions, Denies Sending Missiles to Russia », *Al-Jazeera*, 19 novembre 2024, disponible sur : www.aljazeera.com.
38. « EU Statement at IAEA Board of Governors on NPT Safeguards Agreement with the Islamic Republic of Iran, as Delivered on 21 November 2024 », Delegation of the European Union to the International Organisations in Vienna, 21 novembre 2024, disponible sur : www.eeas.europa.eu.
39. « Europe's Betrayal, the Government's Inaction, and the Audacity of the So-called Reformists » (en persan), *Keyhan*, 21 juin 2020.

85 ans ; ensuite, la compétition entre les différentes composantes de l'appareil de sécurité, particulièrement entre le ministère des Renseignements et l'organisation des renseignements des *pasdaran*[40] ; enfin, la surenchère sécuritaire face à la montée du mécontentement populaire. Dans ces conditions, l'appareil de sécurité cible de façon de plus en plus indiscriminée les ressortissants européens et, plus particulièrement, les touristes en visite dans le pays.

Des pions dans les luttes internes de pouvoir en Iran

Pendant les périodes où les « modérés » exercent le contrôle sur les institutions élues de la République islamique, comme pendant la présidence Rouhani (2013-2021) ou Pezechkian (depuis 2024), les otages européens et américains sont utilisés comme un instrument au service d'agendas contradictoires de politique interne entre les différentes factions khomeynistes. Les otages sont aussi des pions dans une lutte de pouvoir entre les institutions élues et non élues de l'État. Le chef de l'État, le Guide suprême, alerte d'ailleurs, pendant la période de recherche d'un compromis sur le nucléaire, à ce propos d'un risque d'infiltration sécuritaire occidentale dans le sillage de l'accord de 2015[41] : ce sont ces déclarations qui semblent fixer le cadre au sein duquel opèrent les différentes composantes de l'appareil de sécurité pour gérer et contrôler les velléités d'ouverture de l'État visible du gouvernement « modéré » du président Hassan Rohani.

Les cibles de l'appareil de sécurité iranien sont alors notamment des personnalités perçues comme ayant la capacité de faciliter les relations entre des entreprises iraniennes échappant au contrôle des services de renseignement nationaux et des entités économiques occidentales. Ce que craint particulièrement l'État profond iranien est l'émergence de réseaux économiques pouvant conduire, à long terme, à la constitution d'un véritable secteur privé en Iran.

Combien de ressortissants européens sont détenus en Iran ?

Les États européens et leurs citoyens ont donc été plus souvent ciblés par l'appareil de sécurité iranien depuis la période 2018-2021. Le nombre exact de ressortissants étrangers et binationaux détenus dans les prisons iraniennes, principalement sur la base d'accusations d'espionnage, est

40. K. Katzman, « Explainer: Tactics of Iranian Intelligence », *The Iran Primer*, 17 février 2023, disponible sur : https://iranprimer.usip.org.
41. « The Leader of the Revolution: Their Intention Was to Use this Agreement as a Means to Infiltrate the Country; We Blocked This Path » (en persan), *Asr-e Iran*, 17 août 2015, disponible sur : www.asriran.com.

difficile à déterminer avec précision[42] et les estimations varient à la marge. Des ONG estiment cependant qu'il se situe entre 22 et 30 personnes[43] dont une dizaine d'arrestations pour la seule année 2023[44]. En mai 2023, 34 ou 35 otages européens, y compris des binationaux, étaient détenus en Iran, dont quatre de nationalité française. Les libérations intervenues en échange d'Assadollah Assadi en juin 2023[45] auraient fait baisser le nombre de ces détenus à 22 selon les autorités belges[46]. D'autres sources ont mentionné à cette époque 15 ressortissants européens toujours détenus en Iran[47]. D'autres encore estiment qu'au mois de novembre 2024, environ une dizaine de ressortissants occidentaux[48] et plusieurs dizaines de binationaux seraient toujours emprisonnés en Iran[49].

Effets diplomatiques indirects de ces détentions

Dommage collatéral notable, la systématisation de la diplomatie des otages freine depuis les années 2000 la mise en place de canaux de discussions informels entre l'Iran et l'extérieur. Ces mécanismes, initialement pensés pour contourner les obstacles rencontrés par la diplomatie conventionnelle entre Téhéran et Washington, ont effectivement permis la reprise de contacts entre les deux adversaires dans les années 1990 ; mais ils sont progressivement devenus des plateformes d'influence au sein même des systèmes iranien et américain, mettant au passage en danger les citoyens qui y étaient engagés.

42. Voir par exemple le cas d'un ressortissant danois dont la détention n'a été rendue publique qu'après sa libération : « Danish Vlogger: "My Guilt over Being Traded in Iranian Prisoner Swap" », BBC, 13 juillet 2023, disponible : www.bbc.com ; ou encore le cas de l'identité d'un otage autrichien qui n'a également été révélée qu'après sa libération : « Iran Releases Austrian Citizen », *DW*, 17 septembre 2024, disponible sur : www.dw.com.
43. P. Wintour, « UN Inquiry into Rights in Iran Urged to Look at Detention of Dual Nationals », *The Guardian*, 20 septembre 2023, disponible sur : www.theguardian.com.
44. « Hengaw's Statistical Report on the Arrest of 2,353 Citizens in 2023 Throughout Iran », Hengaw, 12 mars 2024, disponible sur : https://hengaw.net.
45. « On the Occasion of the Anniversary of the Return of Prisoners of War to the Country; Dr Raisi Meets with Asadollah Asadi, the Newly Released Iranian Diplomat », Site officiel de la présidence de la République islamique d'Iran, 19 août 2023, disponible sur : www.president.ir.
46. « Trois autres détenus européens libérés d'Iran, grâce à la Belgique et toujours en "échange" d'Assadolah Assadi », RTBF, 2 juin 2023, disponible sur : www.rtbf.be.
47. « European Hostages in Iran Used as Political "Bargaining Chips" », *Euronews*, 9 juin 2023, disponible sur : www.euronews.com.
48. Ils étaient une douzaine un an auparavant : « Over a Dozen "Innocent" Westerners Still Detained in Iran », France 24, 26 mai 2023, disponible sur : www.france24.com.
49. « Iran's $6bn Hostage Deal Is Part of a Broader Diplomatic Strategy », *The Economist*, 18 septembre 2023, disponible sur : www.economist.com.

Les stratégies de libération des otages

Les effets de la discrétion

L'imprécision des informations concernant les otages renvoie aux difficultés rencontrées par leurs proches. Faut-il suivre les conseils de discrétion des diplomates professionnels, ou au contraire faire le choix de rendre les arrestations publiques, pour augmenter la pression sur les négociateurs et rendre le dossier prioritaire, en comptant sur la pression de l'opinion ? Une première phase de discrétion est généralement suivie. Néanmoins, au bout de six mois en moyenne, les proches de la victime, constitués en comité de soutien, décident le plus souvent de rendre la détention publique car le choix initial de la discrétion n'a pas accéléré le processus de libération. On discute aussi de la situation des prisonniers en fonction de la publicité accordée au dossier en Occident, certains estimant qu'une large publicité permet une amélioration des conditions de détention.

Cette politique de discrétion initiale et qui parfois se prolonge rend notre connaissance des dossiers, à partir de sources ouvertes, incomplète. Dans certains cas la confidentialité prônée par les diplomates est respectée, comme dans le cas de l'otage danois arrêté en 2022 ou du touriste allemand en prison depuis 2022 dont les identités sont restées confidentielles[50]. Les sources sont donc souvent limitées aux déclarations officielles iraniennes, en fonction du choix des familles et des comités de soutien de rendre public ou pas la détention de leurs proches. S'agissant des déclarations officielles, elles sont souvent floues car les arrestations se font hors du cadre juridique de la République islamique avec souvent des initiatives de l'appareil de sécurité au niveau local. Par exemple, les médias officiels ont annoncé, le 25 décembre 2022, que les Gardiens de la Révolution iraniens avaient arrêté sept personnes ayant des liens avec le Royaume-Uni, dont certaines étaient des binationaux, dans le cadre des manifestations antigouvernementales qui ont secoué le pays. Selon un communiqué publié par les médias d'État iraniens, ces personnes ont été identifiées comme les « principaux leaders des récentes manifestations liées au Royaume-Uni » et ont été détenues alors qu'elles tentaient de quitter le pays. Aucun détail supplémentaire n'a été donné concernant ces arrestations[51].

---

50. « German Motorcyclist Arrested in Iran Tourist Hotspot, Berlin Confirms », Iran Wire, 26 août 2022, disponible sur : https://iranwire.com.
51. « Iran's Guards Arrest UK-Iranian Dual Nationals over Protests », Reuters, 25 décembre 2022, disponible sur : www.reuters.com.

L'attention portée au sort des otages français

Trois citoyens français étaient encore détenus en Iran en novembre 2024. Jacques Paris et Cécile Kohler sont incarcérés sur la base de confessions forcées diffusées à la télévision officielle iranienne et les charges juridiques se fondent officiellement sur des accusations d'espionnage[52]. Ils ont été arrêtés dans le contexte des manifestations d'enseignants en Iran en mai 2022, qui ont précédé de quelques mois le mouvement « Femme, Vie, Liberté ». Un autre citoyen français, seulement connu sous le prénom Olivier, est aussi détenu arbitrairement depuis l'automne 2022 dans la prison de Chiraz. Selon des sources proches d'activistes engagés pour la défense des droits humains, il s'agirait d'un étudiant âgé d'une vingtaine d'années.

Paris considère désormais les ressortissants français comme des « otages d'État[53] ». Il s'agit d'une rupture sémantique dans l'approche diplomatique française qui a longtemps privilégié une terminologie juridique mentionnant exclusivement le caractère arbitraire de la détention des prisonniers européens en Iran. Cette nouvelle terminologie s'accompagne d'une priorité donnée à la libération des otages par Paris dans la poly-crise iranienne[54]. Cette priorité, définie au sommet de l'État, est mise en musique à Téhéran par l'ambassadeur Nicolas Roche, qui place la question au centre de son action diplomatique sur place. C'est bien à l'Élysée que le sort des otages français est suivi personnellement par Emmanuel Macron, et la continuité sur ce point entre le président et les diplomates français en poste à Téhéran place la France à la pointe du combat des capitales européennes pour la libération des prisonniers détenus en Iran. Cela a permis la libération de plusieurs otages et une amélioration du suivi consulaire des ressortissants toujours incarcérés, même si la libération des trois derniers otages se heurte à la volonté de Téhéran de conserver des prisonniers français. L'objectif actuel de la République islamique est de les utiliser comme levier diplomatique dans le contexte d'une exacerbation de la crise nucléaire et de l'escalade militaire israélo-iranienne au Moyen-Orient ; la France en tant que membre du P5 reste une cible privilégiée de l'appareil de sécurité iranien.

Le président français a posé comme condition préalable à une amélioration des relations diplomatiques bilatérales, la libération des trois otages français en Iran. Cette injonction a été rejetée par la voix du porte-parole du ministre des Affaires étrangères iraniens Nasser Kan'ani qui a déclaré :

52. Vidéo (en persan) des confessions forcées diffusée en octobre 2022 : «The Role of French "Progressive" Organizations in Espionage for the Benefit of Imperialism », Aparat, octobre 2022, disponible sur : www.aparat.com.
53. Iran – Situation de Cécile Kohler et Jacques Paris, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 6 octobre 2022, disponible sur : www.diplomatie.gouv.fr.
54. Intervention d'Anne Gueguen lors de la conférence « Afrique du Nord et Moyen-Orient : Perspectives 2023 », Paris, Ifri, 27 janvier 2023, disponible sur : www.ifri.org.

> « Nos pourparlers avec les pays européens ont toujours existé et la France a été notre partenaire de dialogue sur des questions bilatérales et régionales. Nous exprimons nos points de vue de façon claire et transparente et entendons ceux de l'autre partie, c'est la nature de la diplomatie. Nous rejetons fermement le fait de conditionner les pourparlers à une certaine demande et n'admettons pas cela par principe. »[55]

Les échanges otages contre prisonniers

Plusieurs échanges d'otages européens détenus en Iran contre des prisonniers iraniens condamnés par des tribunaux sur le sol européen ont probablement eu lieu depuis quinze ans. Le cas de Clotilde Reiss, étudiante française de 23 ans, arrêtée par les forces de sécurité iraniennes, le 1er juillet 2009, accusée par la justice iranienne de soutenir le Mouvement vert et de tenter de promouvoir un changement de régime en informant les diplomates français de l'état des mouvements de protestation, l'illustre. Son arrestation a eu lieu dans le contexte de la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad en juin 2009. Emprisonnée puis assignée à résidence à l'ambassade de France à Téhéran, elle a été condamnée le 15 mai 2010[56] et rapatriée en France le lendemain dans le cadre d'un échange avec Vakili Rad, condamné en France en 1994 pour l'assassinat de l'ancien Premier ministre du Shah d'Iran Chapour Bakhtiar[57]. Il convient de souligner que, selon la diplomatie française, Vakili Rad avait purgé sa peine de prison de 18 ans (peine de sûreté) et que l'indépendance de la justice en France ne permettait pas de revenir sur son jugement dans le cadre d'un échange. Au même moment, la France a refusé l'extradition aux États-Unis de Majid Kakavand, un ingénieur accusé d'avoir violé les sanctions américaines[58].

Une décennie plus tard, le 20 mars 2020, le chercheur Roland Marchal, arrêté en Iran un an plus tôt, est sorti de détention alors que Paris venait de libérer l'ingénieur iranien Jalal Rohollahnejad, dont les États-Unis réclamaient là encore l'extradition pour violation des sanctions[59].

La libération le 26 mai 2023 d'Olivier Vandecasteele, après plus de 455 jours de détention, constitue également un cas d'échange irano-belge avec une dimension européenne : l'opération *Blackstone*, du nom d'un juriste anglais du XVIIIe siècle auteur de la formule « Mieux vaut dix

55. « Kan'ani : "We Will Not Hesitate in the Slightest to Defend Our National Security and Our Allies" » (en persan), ISNA, 30 septembre 2024.
56. « Iran to Clear French Woman of Spying: Lawyer », Reuters, 15 mai 2010, disponible sur : www.reuters.com.
57. « Clotilde Reiss : la piste de l'échange de prisonnier », *Le Monde*, 23 septembre 2009, disponible sur : www.lemonde.fr.
58. « La justice française refuse d'extrader l'Iranien Kakavand vers les États-Unis », France 24, 5 mai 2010, disponible sur : www.france24.com.
59. « L'Iranien Jalal Rohollahnejad libéré par la France dans le cadre d'un échange de détenus », France Info, 20 mars 2020, disponible sur : www.francetvinfo.fr.

coupables en liberté qu'un innocent qui souffre[60] ». L'échange a été programmé à la suite de négociations entre les gouvernements belge et iranien sous médiation omanaise. Ce travailleur humanitaire, arrêté en février 2022 et condamné en janvier 2023 à 40 ans de prison et 74 coups de fouet, a été échangé en mai 2023 à Oman contre Assadolah Assadi, un Iranien qui avait organisé un projet d'attentat terroriste contre l'opposition iranienne à Villepinte (Seine-Saint-Denis) en juin 2018.

Selon le journal *Le Monde*, la libération, le 12 mai 2024, de deux Français, Benjamin Brière et Bernard Phelan, avait relancé l'espoir des autorités belges d'obtenir la libération de l'humanitaire, dont le sort aurait été négocié simultanément[61]. Il s'agirait donc d'une opération *Blackstone* élargie. Benjamin Brière avait été arrêté en mai 2020 alors qu'il pilotait un drone près de la frontière iranienne avec le Turkménistan. Selon l'un de ses avocats, il était accusé par la justice iranienne d'espionnage (passible de trois ans de prison) et de « propagation de propagande contre le système » (trois mois à un an d'emprisonnement) pour avoir pris des photos dans des zones interdites[62] et posté sur les réseaux sociaux un commentaire mentionnant que le port du hijab est obligatoire en Iran contrairement à d'autres États musulmans. Deux autres accusations, dont la « corruption sur Terre » et la consommation d'alcool, ont été abandonnées après l'enquête. Le 28 juin 2022, Dehghan a confirmé qu'une cour d'appel avait confirmé la condamnation de Brière, justifiant cette décision par l'accusation qu'il était « un agent au service d'un État ennemi », qu'il avait exprimé sa sympathie envers les victimes de l'avion ukrainien abattu et qu'il possédait « une expertise informatique », ainsi que « plusieurs disques durs et téléphones portables ». L'avocat a également indiqué que son client avait été accusé d'avoir eu des relations sexuelles illicites avec des femmes iraniennes[63]. Il sera finalement acquitté le 16 février 2023 avant d'être finalement libéré en même temps que Bernard Phelan[64]. Au moment de sa libération, il était incarcéré à la prison de Vakilabad à Mashhad, où il partageait sa cellule avec une douzaine d'autres détenus.

Bernard Phelan, consultant en voyage franco-irlandais de 64 ans, a été arrêté le 3 octobre 2022, à Mashhad, en Iran, alors qu'il voyageait avec un ami, un cadre iranien d'une agence de voyages qui a été rapidement libéré. Accusé d'avoir envoyé des informations à un « État hostile », pris des photos d'officiers de police iraniens et d'une mosquée en feu, et volé des pièces de

60. « Investigation : dans les coulisses de la libération d'Olivier Vandecasteele », RTBF, 6 novembre 2024, disponible sur : www.rtbf.be.
61. J. P. Stroobants, « Libération d'Olivier Vandecasteele : l'humanitaire belge a été échangé contre un Iranien condamné pour terrorisme », *Le Monde*, 26 mai 2023, disponible sur : www.lemonde.fr.
62. L. Masseguin, « Le Français Benjamin Brière libéré d'Iran "soulagé" mais "très affaibli" selon sa famille », *Libération*, 12 mai 2023, disponible sur : www.liberation.fr.
63. « EU Should Loudly Condemn Iran's Baseless Jailing of French Tourist Benjamin Brière », Center For Human Rights in Iran, 28 juin 2022, disponible sur : https://iranhumanrights.org.
64. Ouvrage à paraître : B. Brière, *Otage : 1079 jours dans les prisons de l'Iran*, Paris, Robert Laffont, mai 2025.

poterie anciennes, il a lui aussi été emprisonné à la prison de Vakilabad et a passé dix à douze jours en isolement dans cette ville où il a été soumis à des conditions très difficiles, notamment l'impossibilité d'accéder à des soins médicaux malgré plusieurs problèmes de santé, dont une maladie cardiaque et des douleurs chroniques au dos. Il a également été privé de contact consulaire jusqu'au 9 janvier 2023. Face à ces conditions, Phelan a entamé une grève de la faim et de la soif, suspendue temporairement en raison de sa santé. Condamné à six ans et demi de prison pour « espionnage » au profit d'un « État hostile[65] », il a également rapporté des difficultés de communication lors de ses audiences judiciaires, avec des traducteurs incompétents et des pressions psychologiques. Malgré les demandes répétées de libération pour des raisons humanitaires émises par les gouvernements français et irlandais, il n'a été libéré qu'en mai 2023, au lendemain d'un échange de prisonniers entre l'Iran et la Belgique[66].

Le cas du vlogueur de voyage danois Thomas Kjems a aussi été réglé en juin 2023 dans le cadre d'un échange européen indirect, avec deux ressortissants irano-autrichiens, dans la suite de l'échange bilatéral Belgique-Iran portant sur Vandecasteele et Assadi. Ce touriste de 29 ans, entré en Iran en bus depuis l'Arménie, après avoir parcouru l'Europe en diffusant des vidéos de ses voyages, comptait visiter le pays avant de se rendre en Inde. Il s'était vu confisquer à la frontière le drone DJI Air 2S qu'il avait dans ses bagages, et s'était vu notifier le paiement d'une petite somme, environ 20 euros, pour le récupérer plus tard[67]. Au cours de son séjour en Iran, il avait enregistré une vidéo depuis l'extérieur d'un immeuble composé d'appartements ; les résidents d'un autre immeuble criaient depuis la fenêtre : *« Mort au dictateur »* (*Marg bar diktator*). Il a été arrêté le 1er novembre 2022 à l'Heritage Hostel de Téhéran, par six ou sept agents en civil habillés de noir, et emmené dans un gros SUV noir et à la prison d'Evin, section 209. Il a passé sept mois en détention[68], accusé d'avoir participé aux manifestations et de les avoir filmées[69], ce qui a été considéré comme une atteinte à la « sécurité nationale » de l'Iran. Cet échange élargi a constitué un succès diplomatique pour la Belgique même si la question de la responsabilité de Téhéran dans les opérations clandestines sur le territoire européen (l'attentat manqué de Villepinte) a été reconnue par un tribunal belge. Du point de vue de Téhéran, l'échange avait pour objectif de renforcer l'impunité de ses agents basés sur le territoire européen.

65. « A French-Irish Citizen Imprisoned in Iran Has Been Sentenced to Six and a Half Years in Prison » (en persan), Radio Farda, 8 mars 2023, disponible sur : www.radiofarda.com.
66. Récit de sa détention : B. Phelan, *You Will Die in Prison*, Londres, Bonnier Books, 2024.
67. Entretien personnel, Genève, octobre 2024.
68. « "Je me suis senti coupable en apprenant l'échange" contre Assadi », *Le Soir*, 25 juillet 2023, disponible sur : www.lesoir.be.
69. J. Gol, « Danish Vlogger: "My Guilt over Being Traded in Iranian Prisoner Swap" », BBC News, 13 juillet 2023, disponible sur : www.bbc.com.

Le dernier échange concerne la Suède, qui a libéré Hamid Nouri, un ancien haut fonctionnaire du pouvoir judiciaire, condamné à la réclusion à perpétuité par un tribunal suédois pour son implication dans l'exécution de 5 000 dissidents en 1988, en contrepartie de l'élargissement par Téhéran de deux citoyens suédois : Johan Floderus, diplomate de l'UE, et Saeed Azizi, un binational irano-suédois. Toutefois, un troisième citoyen est resté emprisonné : Ahmadreza Djalali, un scientifique suédois également binational, toujours détenu en Iran et condamné à mort. L'incarcération de Johan Flodérus, un diplomate suédois travaillant pour le service d'action extérieure de l'UE, avait pour but d'humilier Bruxelles. Il aura fallu plus de deux ans aux diplomates européens pour parvenir à le faire libérer.

Un autre touriste français, Louis Arnaud, a été détenu du 28 septembre 2022 au 12 juin 2024. L'imprévisibilité du déclenchement des manifestations en Iran apparaît comme l'une des causes de son arrestation. L'homme est un consultant financier, en voyage touristique dans la région : avant d'arriver en Iran, il avait traversé l'Italie, la Grèce, la Turquie, la Géorgie et l'Arménie. Arrêté le 28 septembre 2022 en compagnie de trois autres voyageurs originaires de Pologne, d'Iran et d'Italie[70], son comité de soutien avait indiqué que « Louis et ses compagnons de voyage européens s'étaient tenus à l'écart des manifestations qui ont commencé à la mi-septembre[71] ». Les parents de Louis Arnaud ont parlé de « conditions très dures » pendant ses premiers mois de détention, jusqu'en mai 2023 ; les autorités leur refusaient tout contact direct, à l'exception d'un bref appel téléphonique. Le 17 novembre 2023, Louis Arnaud a été condamné à cinq ans de prison par le tribunal révolutionnaire en Iran pour propagande contre la République islamique et tentative de nuire à la sécurité du pays. Il a finalement été libéré dans une temporalité qui est celle de l'échange Flodérus-Nouri[72].

La question des gains financiers

La raison d'être des prises d'otages peut aussi résider dans la volonté d'obtenir des avantages financiers. Ces arrangements sont souvent secrets : bien que les autorités iraniennes nient officiellement toute demande de rançon, on a plusieurs fois soupçonné que des paiements ont été effectués. Cet objectif serait notamment poursuivi *via* la détention de ressortissants espagnols et italiens.

Alessia Piperno, une voyageuse italienne de 30 ans, a été arrêtée en septembre 2022 en compagnie de Louis Arnaud, après avoir voyagé dans le pays pendant deux mois et demi. Soupçonnée d'avoir participé aux manifestations qui ont suivi la mort de Mahsa Amini, elle a été détenue à la

70. « Freedom for Louis Arnaud, Traveler Detained in Iran since September 2022 », 24 juillet 2023, disponible sur : www.change.org.
71. « Petition to Free Frenchman Detained in Iran Gathers over 100,000 Signatures », RFI, 2 août 2023, disponible sur : www.rfi.fr.
72. « Deux Suédois détenus en Iran libérés », AFP, 15 juin 2024, disponible sur : www.liberation.fr.

prison d'Evin où elle a été victime de torture psychologique : on lui a dit que sa mère était décédée et elle a été empêchée de contacter sa famille pendant un mois. Elle n'a pu obtenir un appel téléphonique qu'après avoir entamé une grève de la faim. Elle a finalement été libérée le 10 novembre 2022[73].

Deux Espagnols ont également été arrêtés en Iran. Ana Baneira Suarez, une activiste de 24 ans travaillant pour une ONG de défense des droits humains, a été arrêtée lors de manifestations antigouvernementales en novembre 2022 et libérée en février 2023. Santiago Sánchez, détenu après avoir visité le lieu d'enterrement de Mahsa Amini à Saqqez en octobre 2022, a été libéré fin décembre 2023[74]. La veille de sa disparition, il avait pris le petit-déjeuner à Sulaymaniyah avec un guide qui a déclaré, sous couvert d'anonymat avoir tenté d'avertir le touriste du danger politique. Sanchez, qui martèle que les accusations d'espionnage des autorités iraniennes n'ont aucun sens[75], est probablement tombé dans un piège puisqu'il a été conduit par un « ami » à Saqqez pour y prendre une photo de la sépulture de Mahsa Amini.

73. A. Piperno, *Azadi! Un diario di viaggio, prigionia e libertà Copertina flessibile*, Rome, Mondadori, 2023.

74. « Iran Says Final Spaniard Arrested in October 2022 Released from Detention », RFE/RL, 31 décembre 2023, disponible sur : www.rferl.org.

75. « "Pasé por cosas que no deseo ni a mi peor enemigo": Santiago Sánchez, el turista español que terminó encerrado en la prisión más temida de Irán », BBC News, 16 janvier 2024, disponible sur : www.bbc.com.

Conclusion : répondre aux défis de la diplomatie des otages

Les célébrations annuelles qui glorifient en Iran l'expérience initiale de la prise d'otages de 1979 traduisent un engagement renouvelé dans cette pratique fondatrice de la diplomatie de la République islamique – novembre 1979 étant désigné comme la « seconde » Révolution islamique. La poursuite de cette diplomatie des otages a donc une valeur plus que symbolique, en quelque sorte existentielle : y renoncer donnerait raison aux opposants, qui dénoncent une erreur politique au coût exorbitant pour les intérêts nationaux iraniens[76].

La diplomatie des otages est aujourd'hui utilisée par l'État profond iranien pour assurer la continuité révolutionnaire de la République islamique. Les liens entre le pouvoir judiciaire et ses tribunaux révolutionnaires, d'un côté, et l'appareil sécuritaire, de l'autre, assurent au Guide la possibilité de contrôler les stratégies d'ouverture proposées par le gouvernement (l'État visible) quand celui-ci est contrôlé par un « modéré ». Les liens entre l'appareil de sécurité iranien et le pouvoir judiciaire jouent donc un rôle clé, les tribunaux révolutionnaires actant cette collusion. L'expérience des détenus reste marquée par les mécanismes opaques de ces tribunaux, dans lesquels on rend un simulacre de justice : un pseudo-processus judiciaire qui masque en réalité une décision purement politique, déterminée par des facteurs sécuritaires.

Pour faire face à cette pratique de la prise d'otages, systématisée et de plus en plus institutionnellement ancrée, une coordination entre les États européens dont les ressortissants sont détenus semble plus que jamais nécessaire. Actuellement chaque pays négocie ses propres accords, alors qu'une réponse efficace supposerait une stratégie commune. D'où les débats européens sur la création d'un poste d'envoyé spécial de l'UE pour les otages[77], qui offrirait une forme de reconnaissance symbolique de la souffrance des familles et permettrait une meilleure coordination entre les États. Les stratégies de négociations resteraient un champ de compétence des services de renseignement des États membres, mais l'existence au niveau

76. J. Limbert, « Why the Islamic Republic of Iran Keeps Taking Hostages », The Atlantic Council, 1er novembre 2019, disponible sur : www.atlanticcouncil.org.
77. « EU Watch and Hostage Aid Worldwide Lead Efforts in Brussels to Counter Hostage Diplomacy », EU Watch Actions, 19 juillet 2024, disponible sur : www.euwatch.be.

européen d'un représentant européen renforcerait le poids de Bruxelles dans les négociations.

Il convient aussi de souligner le paradoxe qui voit les États de l'UE recourir dans les négociations à des acteurs intermédiaires, à l'instar du Sultanat d'Oman, alors que Bruxelles se présente comme une plateforme diplomatique pour les négociations nucléaires avec Téhéran. La priorité nouvelle accordée par la France sous la présidence Macron à la diplomatie des otages apparaît comme un progrès, car elle témoigne d'une volonté de régler toute la chaîne les problèmes soulevés par cette pratique criminelle.

Rappelons enfin que le soutien apporté aux anciens détenus après leur libération est crucial, car ces personnes qui reviennent souvent dépourvues de ressources et requièrent une assistance immédiate. Certains anciens otages français demandent à être reconnus comme « victimes de terrorisme » ou comme « anciens otages[78] ». Ils ont subi en détention l'absence de procès équitable, des tortures psychologiques et des mauvais traitements. Leur arrestation, motivée par leur statut d'étrangers ou de binationaux, peut être interprétée comme une forme de discrimination fondée sur leur nationalité.

78. Déclaration contre la détention arbitraire dans les relations d'État à État présenté par le Canada le 15 février 2021, à Ottawa, disponible sur : www.international.gc.ca.

institut
français des
relations
internationales

depuis
1979

27 rue de la Procession 75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org